



## Séparation entre deux personnes

Par **miky34\_old**, le **09/07/2007** à **18:40**

Bonjour,

Est il possible légalement de faire partir quelqu'un de son domicile à soi?

Un peu d'explication: ma mere vit depuis plusieurs années avec un homme sans être marié ni pacsé ni concubinage. Elle lui a demandé de quitter le domicile mais lui s'y refuse. Quels moyens légaux existe-t-il? car la gendarmerie a dit qu'ils ne pouvaient pas intervenir si il n'y a pas de problème. Est-ce une incitation à créer des problèmes, j'en doute et je ne souhaite pas en arriver jusque là. Pourriez-vous me donner vos avis sur les recours possibles médiateurs? justice? force de l'ordre? .....

Merci par avance pour votre aide  
mike

Par **Jurigaby**, le **09/07/2007** à **23:19**

Bonjour.

Vous devez procéder à une expulsion de la même manière que si vous expulsiez un locataire qui n'aurait pas payé ses loyers..

Vous devez engager, à mon sens, une procédure devant le tribunal d'instance..